

Toute  
l'actualité  
de la **Pi**

est dans  
les matinées  
de l'**irpi**

# Les matinées d'actualité

*Les chroniqueurs de la revue  
Propriétés intellectuelles  
(praticiens et universitaires)  
vous livrent leurs commentaires sur les  
décisions et règlements nationales,  
communautaires et internationales  
les plus importantes de l'année écoulée  
dans leur matière.*



## La revue *Propriétés intellectuelles*

est la revue trimestrielle de référence à laquelle  
contribuent des experts français et étrangers.  
Elle traite de l'ensemble des droits de propriété  
intellectuelle sous ses aspects juridiques et économiques.

2020

**4 et 5 mai**

**Droit des dessins et modèles**

Patrice DE CANDÉ, *Avocat*

Pierre MASSOT, *Avocat*

**6 et 7 mai**

**Droit d'auteur et droits voisins**

André LUCAS, *Professeur émérite  
de l'Université de Nantes*

Jean-Michel BRUGUIÈRE,  
*Professeur à l'Université de Grenoble-Alpes,  
Directeur du CUERPI*

**25 et 26 mai**

**Droit des marques et autres signes distinctifs**

Julien CANLORBE, *Avocat*

Yann BASIRE,  
*Maître de conférences,  
Directeur général du CEIPI*

Caroline LE GOFFIC,  
*Maître de conférences HDR  
à l'Université de Paris V*

# Informations pratiques

-25%  
sur la 2<sup>e</sup>  
matinée

## Modalités d'accès :

En raison des circonstances sanitaires, les matinées d'actualité sont proposées à distance via télé- et visio-conférence.

## Horaires :

Chaque conférence aura lieu en deux séances de 2h (de 10h à midi) sur les deux journées consécutives annoncées.

## Prix <sup>★</sup> :

Inscription à une matinée : 400 €  
- 25 % sur la 2<sup>e</sup> inscription (soit 300 €)  
- 50 % sur toute matinée supplémentaire au-delà de la 2<sup>e</sup> inscription (soit 200 €)

-50%  
la matinée  
supplémentaire  
au-delà de la 2<sup>e</sup>  
inscription

## Contact :

IRPI - Université Paris II Panthéon - Assas  
12 place du Panthéon 75005 Paris  
irpi@u-paris2.fr  
06 86 00 19 07

*★ Incluant le dossier de suivi et l'envoi des décisions commentées.*